

(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N°	DP 033 185 25 00030
Déposé le :	12/05/2025
Et complété le :	26/06/2025
Sur un terrain sis à :	272 Chemin de Bettet, 33420 Génissac
Cadastré :	185 AM 297
Superficie :	3253 m ²
Pour :	Piscine 36 m ² de bassin et 1.50 m de profondeur
<u>DESTINATAIRE</u>	
Monsieur Xavier Stéphane ROULENQ	
272 chemin de Bettet	
33420 Génissac	

Affaire suivie par : Isabelle Guy

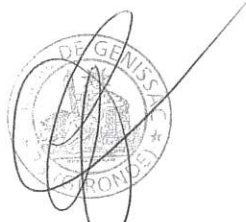
**OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur ROULENQ XAVIER STEPHANE enregistrée sous le numéro DP 033 185 25 00030 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 27/07/2025.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'Urbanisme.

Génissac, le 9 septembre 2025

Le Maire,



Emeline BOURDAT-BRISSEAU

